

**Secrétariat général**

**DELIBERATION N° 30/2013  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 29 novembre 2013**

**Dons et legs - 2013**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte les dons suivants :

**1/ Lycée français Jean Monnet à Bruxelles :**

Don de la Fondation de soutien au lycée Jean Monnet d'un montant de 130.000 € au profit du lycée français Jean Monnet de Bruxelles.

**2/ Lycée français Charles de Gaulle à Londres :**

Don de l'association des parents d'élèves (APL) et du trust « Friends of the lycée » d'un montant de 93.220 € au profit du lycée Charles de Gaulle de Londres.

**3/ Lycée français de Prague :**

Don de la société Lycée Français SRO d'un montant évalué à 93.000 € au profit du lycée français de Prague.

Nombre de votants: 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 29 novembre 2013

La présidente du conseil  
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES